

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 5 janvier 2016 portant modification des circonscriptions des brigades territoriales de Le Lion-d'Angers, de Segré, de Montreuil-Juigné et de Bécon-les-Granits (Maine-et-Loire)

NOR : INTJ1532194A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1^{er}

Les circonscriptions des brigades territoriales de Le Lion-d'Angers, de Segré, de Montreuil-Juigné et de Bécon-les-Granits sont modifiées à compter du 6 janvier 2016 dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarm+es des brigades territoriales de Le Lion-d'Angers, de Segré, de Montreuil-Juigné et de Bécon-les-Granits exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1^o) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 janvier 2016.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général, sous-directeur
de l'organisation et des effectifs,*

J. VIRE

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Le Lion-d'Angers	Brain-sur-Longuenée Champteussé-sur-Baconne Gené Grez-Neuville Le Lion-d'Angers La Membrolle-sur-Longuenée Montreuil-sur-Maine Pruillé Sceaux-d'Anjou Thorigné-d'Anjou Vern-d'Anjou	Chenillé-Champteussé Erdre-en-Anjou Grez-Neuville Le Lion-d'Angers Montreuil-sur-Maine Sceaux-d'Anjou Thorigné-d'Anjou
Segré	Andigné Aviré Le Bourg-d'Iré Chambellay La Chapelle-sur-Oudon Châtellais Chenillé-Changé La Ferrière-de-Flée L'Hôtellerie-de-Flée La Jaille-Yvon Louvainnes Marans Montguillon Noyant-la-Gravoyère Nyoiseau Saint-Martin-du-Bois Saint-Sauveur-de-Flée Sainte-Gemmes-d'Andigné Segré	Aviré Le Bourg-d'Iré Chambellay La Chapelle-sur-Oudon Châtellais La Ferrière-de-Flée L'Hôtellerie-de-Flée La Jaille-Yvon Louvainnes Marans Montguillon Noyant-la-Gravoyère Nyoiseau Saint-Martin-du-Bois Saint-Sauveur-de-Flée Sainte-Gemmes-d'Andigné Segré
Montreuil-Juigné	Avrillé Cantenay-Épinard La Meignanne Montreuil-Juigné Le Plessis-Macé	Avrillé Cantenay-Épinard Longuenée-en-Anjou Montreuil-Juigné
Bécon-les-Granits	Bécon-les-Granits Le Louroux-Béconnais La Pouéze Saint-Augustin-des-Bois Saint-Clément-de-la-Place Saint-Lambert-la-Potherie Saint-Léger-des-Bois Saint-Sigismond Villemoisian	Bécon-les-Granits Le Louroux-Béconnais Saint-Augustin-des-Bois Saint-Clément-de-la-Place Saint-Lambert-la-Potherie Saint-Léger-des-Bois Saint-Sigismond Villemoisian